

● (1420)

Toujours au sujet des questions du sénateur Perrault concernant les rencontres avec le gouverneur de la Banque du Canada, le ministre des Finances m'a assuré que, comme toujours, il s'était entretenu avec le gouverneur de la Banque du Canada et que c'est là une pratique qu'il entend suivre.

LES BÉNÉFICES ÉVENTUELS DES BANQUES À CHARTE

Le sénateur de Cotret: Le sénateur Olson a soulevé dans une question la possibilité que les banques réalisent des profits excessifs inattendus à cause de la hausse des taux d'intérêt. Le ministre des Finances m'a assuré qu'il a étudié la situation et que rien n'indique que les banques réalisent de tels profits, mais il continuera de surveiller la situation.

LA VIGUEUR DU DOLLAR CANADIEN

Le sénateur de Cotret: Enfin, le sénateur Buckwold a demandé, au sujet des taux d'intérêt, si nous ne ferions pas mieux de ne tenir aucun compte de ce qui se passe sur les marchés financiers internationaux, de laisser le dollar flotter librement et de poursuivre une politique monétaire nationale qui soit axée sur les seules considérations de politiques nationales. Le ministre des Finances croit qu'il ne convient pas à ce moment-ci d'adopter une telle politique.

L'ÉNERGIE

LES MESURES POUR FAVORISER LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION

Le sénateur de Cotret: Le sénateur Austin a soulevé une question au sujet de la possibilité de modifier la loi sur l'administration du pétrole et a demandé plus précisément si le gouvernement avait l'intention d'apporter des modifications à cette loi pour réduire les pouvoirs de fixer le prix du pétrole et du gaz naturel que cette loi confère au gouvernement fédéral. La réponse du ministre est qu'il n'a pas l'intention de changer les pouvoirs du gouvernement fédéral de fixer le prix du pétrole et du gaz naturel.

Le sénateur Austin a posé d'autres questions au sujet de la nouvelle politique et stratégie énergétique, particulièrement en ce qui a trait à nos efforts de conservation. Les détails complets de notre politique énergétique seront bientôt annoncés, mais je pourrais mentionner plusieurs des activités actuellement en cours visant à encourager la conservation et certains des buts que nous poursuivons.

Une campagne d'information publique est actuellement en cours en vue de promouvoir l'économie de l'énergie au foyer, qui devrait coûter \$600,000. De plus, nous avons fait désigner un mois international de la conservation de l'énergie, sous l'égide du gouverneur général, et une conférence industrielle internationale sur l'utilisation rationnelle de l'énergie a eu lieu du 1^{er} au 3 octobre dernier. En outre, pour encourager l'économie de l'énergie, on vérifie la consommation de l'énergie au foyer et ce programme est appliqué en collaboration avec plus de 200 compagnies, les provinces et les services provinciaux d'utilité publique. L'Office national du film est en train de préparer une série de films sur l'économie de l'énergie dans l'industrie mettant en vedette David Suzuki.

[Le sénateur de Cotret.]

De concert avec l'Association canadienne des automobilistes, le Club automobile du Québec et l'Ontario Motor League, nous avons mis au point certains projets publicitaires qui montreront qu'il est possible d'épargner du carburant dans le domaine de l'automobile. Nous amplifions actuellement le programme national d'énergie pour les autobus en vue de construire une nouvelle série de mini-cars qui favoriseront une utilisation mesurée de l'énergie.

Des groupes mobiles sont chargés de l'information au sujet de l'utilisation rationnelle de l'énergie en Saskatchewan et en Ontario et ces programmes sont censés être amplifiés. Et enfin, un programme d'information publique, pour encourager les automobilistes à ménager l'essence car ils comptent, vous le savez sans doute, parmi les principaux consommateurs d'énergie au Canada, sera mis sur pied au printemps. Le coût de ce programme est évalué à \$400,000.

L'objectif général que nous cherchons à atteindre dans le domaine des économies d'énergie c'est—comme je l'ai déjà dit hier—d'assurer l'autonomie énergétique de notre pays d'ici à 1990. J'emploie le terme «d'autonomie» dans l'acception que je lui ai donnée hier. Plus précisément, nous voulons abaisser nos importations à 600,000 barils par jour d'ici 1985, ce qui représente une diminution quotidienne de 50,000 barils par rapport à notre objectif initial. Notre objectif pour 1979 porte sur une réduction nette de nos importations de pétrole de 100,000 barils par jour.

L'ÉCONOMIE

LA HAUSSE DU TAUX BANCAIRE—BÉNÉFICES ÉVENTUELS DES BANQUES À CHARTE

Le sénateur Olson: J'ai une question supplémentaire à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Elle porte sur la réponse que le ministre des Finances lui a donnée à ma question sur les bénéfices éventuels des banques à charte. Si le ministre des Finances pense qu'il n'y a pas lieu de croire que la majoration du taux d'intérêt entraîne une augmentation des profits des banques, pourrait-il dans ce cas nous expliquer pourquoi les banques ont réalisé au cours des six derniers mois de 1978 des profits de 35 à 58 p. 100 supérieures à ceux de l'année écoulée? Cette hausse a en fait coïncidé avec une hausse rapide des taux d'intérêt et je ne comprends pas que le ministre des Finances ne fasse pas le rapport entre ces deux phénomènes.

Le sénateur de Cotret: Encore une fois, le ministre des Finances m'a affirmé que rien, dans l'état actuel des choses, ne permettait de conclure que les dernières majorations des taux d'intérêt—et je parle de celles qui ont eu lieu sur plusieurs mois—ont provoqué une hausse des profits réalisés par les banques. Le ministre suit actuellement de très près la situation. Je ne vois pas pourquoi il y aurait un effet d'entraînement entre les deux.

Le sénateur Olson: Une autre question supplémentaire. Si une augmentation annuelle de 38 à 58 p. 100 ne constitue pas selon le ministre une hausse spectaculaire des profits, pourrait-il me dire ce qu'il entend par profits fortuits?